Polynésie : Le texte d'indemnisation pour les essais nucléaires voté en commission par les députés (26/11/2026)

BRAS DE FER•

La commission de la Défense de l'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi élargissant l'indemnisation des victimes de l'exposition aux essais nucléaires



C'est un signal fort envoyé à Matignon. La commission de la Défense de l'Assemblée nationale a adopté mercredi, à l'unanimité et sans modification, la proposition de loi élargissant l'indemnisation des victimes de l'exposition aux essais nucléaires, que le gouvernement veut amender en séance.

Présenté avec le député Didier Le Gac, ce texte en deuxième lecture avait été voté sans opposition à l'Assemblée le 29 janvier et au Sénat le 28 mai. Un vote conforme le 1er décembre devait entériner la réforme, tandis que tout amendement relancerait la navette, menaçant, selon ses défenseurs, son adoption d'ici février.

Entre 2 et 3 milliards d'euros, selon Catherine Vautrin

Mercredi, la ministre des Armées et des Anciens combattants Catherine Vautrin est venue en commission, démarche inédite selon le groupe GDR (communistes et ultramarins), annoncer la levée de la procédure de législation en commission (PLEC), qui limitait les amendements en séance. Selon la députée polynésienne Mereana Reid Arbelot (GDR), corapporteure, elle a invoqué le coût du texte, chiffré entre 2 et 3 milliards d'euros en juillet par son ministère, et contesté la présomption irréfragable d'exposition comme l'indemnisation des proches.

Catherine Vautrin a souhaité retravailler ce texte avec les corapporteurs d'ici mardi et s'est engagée à son examen au Sénat sur du temps gouvernemental « avant la fin de la législature ». « Si le gouvernement ne peut soutenir cette proposition de loi en l'état, il souhaite poursuivre les échanges pour travailler des amendements, afin de dégager un consensus », d'ici la séance de mardi, a assuré la ministre en commission de la Défense.

Les corapporteurs assurent pourtant que les réunions avec Matignon et le ministère n'avaient soulevé aucune réserve, la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants Alice Rufo ayant salué en janvier le « fruit d'un patient processus d'écoute ».

Le GDR fustige « une injustice »

Dénonçant un « demi-tour », Mereana Reid Arbelot fustige un gouvernement qui « refuse d'avancer et de réparer les erreurs du passé ». Le groupe GDR juge en outre que l'exécutif « n'a pas le droit de défaire, en toute dernière minute, ce que le Parlement a construit durant trois ans ». « Soixante ans après le premier tir en Polynésie, les victimes ont assez attendu. Beaucoup sont mortes sans avoir obtenu réparation. Chaque mois de retard est une injustice de plus », écrit-il, appelant le gouvernement à renoncer à lever la PLEC et les groupes à « faire front » mardi prochain.